Le SIDO, du 10 au 11 avril 2019, l'évènement du futur, à Lyon, Cité Internationale

Le **SIDO**, **IoT – AI – ROBOTICS** ouvre les portes de sa 5ème édition les **10 et 11 avril 2019**, à la **Cité Internationale de Lyon**, et double sa surface d'exposition, consacrant d'ores et déjà le succès de cette importante manifestation.

Le **SIDO** est un véritable creuset de l'innovation, dans le top 5 européen des évèvements IoT s'enrichit en proposant un rendez-vous « Technologies & marchés » unique sur le Vieux Continent, en combinant la **Robotique**, l'**IoT** et l'**IA** (Intelligence Artificielle). Le **SIDO** réunit tous les composants de cette transformation systémique pour permettre la construction de solutions complètes et connectées d'automatisation et de digitalisation.

Les 10 et 11 avril 2019, le **SIDO** rassemblera plus de 400 exposants experts en IoT, Robotique et IA, plus de 10000 décideurs, et acteurs de l'innovation, 200 intervenants internationaux, ainsi que le sommet des Top executives IoT, IA et Robotique, autour de 7 univers sectoriels (Industry & Supply chain, Transport, Energy – Infrastructure – Building, Agritech & Foodprocessing, Smart city – Mobilité, Healthcare, Consumer Experience), 40 conférences et plus de 100 startups internationales.

Le **SIDO** structure 3 marchés esentiels pour le futur de l'économie.
Le **premier de ces marchés est celui de l'IoT**, avec une

croissance de 10% par an, surtout dans l'industrie, avec un parc de 35 milliards d'unités prévues pour 2030 (source Idate, janvier 2018.
Selon l'étude de Wawestone, les bénéfices les plus importants attendus par les dirigeants d'entreprises sont notamment des nouveaux produits et services, de nouvelles manières de travailler, une automatisation des processus, l'amélioration de la satisfaction client, un meilleur usage des actifs industriels.
Le **second marché est celui de la robotique**, dont la partie industrielle a vu son volume annuel doubler en 5 ans, pour atteindre 40 milliards USD en 2017. Plus de 60% des plus grandes entreprises industrielles seront équipées en 2019 (source IDC, janvier 2016). La robotique et l'IA concerne aussi les PME et les PMI, grâce à la robotique collaborative avec une croissance de plus de 50% chaque année depuis 2010. Le marché des « cobots » (robots collaboratifs) a atteint 176;7 millions USD en 2016, et devrait représenter plus de 4 milliards USD en 2023.
Dans le domaine des services, l'impact est déjà présent dans la médecine, les transports et la mobilité, la sécurité, et ce marché représente déjà 9 milliards USD, avec une croissance annuelle de plus de 20% depuis plusieurs années.

Le **troisième marché est celui de l'intelligence artificielle ou IA**, avec le big data, le deep learning, et l'augmentation de la puissance de calcul et de stockage, liée au cloud et à l'hyperconnectivité des équipements, avec des applications très concrètes. Ce marché devrait représenter 11 milliards USD (source : Tractica 2017).
L'IA transforme déjà 4 briques, 4 composants de l'IoT et de la Robotique : la perception cognitive, les analyses et traitements des données, l'apprentissage automatique et le traitement automatique du langage.

Le **programme complet des conférences** est ici.

La **liste des startups présentes** est ici.

La **liste de toutes les entreprises présentes** est ici.

Il est possible d'obtenir un badge visiteur ici.

Lieu : Cité Internationale de Lyon
Accueil Terreaux – Forum 1/2/3 – 4/5/6 au 50 Quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon

Dates et horaires : Mercredi 10 avril 2019 de 08H30 à 18H00 et Jeudi 11 avril 2019 de 08H30 à 18H00.

«Innovez aujourd'hui, sécurisez vos marchés demain», compte-rendu de la 16ème conférence d'ADEQUATION, à Lyon, le 19

novembre 2015

Le jeudi 19 novembre 2015, se tenait la 16ème conférence dédiée à l'immobilier « Innovez aujourd'hui, sécurisez vos marchés demain », organisée par **ADEQUATION**, dont **Arnaud ANJORAS**, Président associé d'ADEQUATION assuraient l'introduction et la conclusion, et **Xavier LONGIN**, Directeur Général Associé avec **Laurent Escobar**, Directeur Marketing, la présentation dynamique, et stimulante.

A partir du constat de la baisse des mises en chantier sur la France, et sur Rhône-Alpes, abordée de manière globale, et aussi selon différentes typologies de marchés, les dirigeants d'ADEQUATION posent clairement une question majeure, celle de la limite quasi physique du marché constituée par les revenus des acheteurs, revenus auxquels il faut s'adapter, en termes de coûts ou d'approches, grâce à des innovations, pour vendre et écouler plus rapidement les projets existants ou à venir (au lieu d'avoir à financer des « aides à la vente », qui sont autant de réductions de prix de commercialisation subies).

Rappelant la récente réunion de la DREAL, ils présentent les **principales problématiques issues du diagnostic** au nombre de 6 :
1. Le collectif de plus en plus cher dans les pôles urbains et leur périphérie
2. Le collectif moins soutenu dans les villes moyennes classées en zone B2
3. Sensiblement moins de maisons familiales en banlieue et dans le périurbain
4. Effondrement de l'individuel dans le rural depuis l'arrêt du Pass Foncier
5. Le collectif de plus en plus difficile à promouvoir aux centres-bourgs de la zone C
6. Le fort ralentissement de la construction dans les zones touristiques de montagne

L’objet de la conférence est de s’intéresser principalement à deux de ces problématiques et de présenter **7 initiatives possibles pour y répondre et pérenniser ainsi les marchés**

1. Le retour mesuré de la maison en ville
2. Le logement évolutif et prêt à finir
3. Les programmes mixtes locatif social et accession abordable
4. Les opérations mixtes collectif / lot à bâtir en faubourgs et centres-bourgs
5. L’ingénierie du vivre ensemble pour des programmes plus désirables
6. La vente d’une valeur d’usage préalable à une pleine accession en secteurs tendus
7. Les méthodes de co-élaboration de projets

Il ne s’agit pas d’approches théoriques, ou de points de vue, mais bel et bien de **réalisations concrètes**, déjà mises en oeuvre dans le cadre d’aménagements urbains à travers toute la France, et **qui gagneraient à être plus largement répandues et multipliées**.

Les projets montrés, déjà réalisés, grâce à des baisses de coûts importantes, ont permis **des prix de 10 à 30% inférieurs par rapport aux prix habituels du marché** dans les mêmes secteurs, permettant de :

1. trouver une plus large clientèle, (c’est à dire, des clients dans tous les déciles de revenus pour certains, ou dans plus de déciles pour d’autres);
2. vendre plus rapidement tous les offres des programmes et projets concernés.
3. rendre plus désirables les programmes immobiliers proposés.

Eurobois 2015 : la filière bois se mobilise pour les immeubles de grande hauteur en bois



Dans le cadre du salon Eurobois 2015, mercredi 04 mars 2015, FIBRA (la FIlière Bois Rhône-Alpes) organisait la conférence « Immeubles de grande hauteur en bois : la filière bois se mobilise », avec Monsieur Dominique MILLEREUX, Secrétaire Général de la FIBC (Fédération de l'Industrie Bois Construction) et conseiller technique du Plan « Industries du bois », comme intervenant.

Le Plan Industries du Bois s'inscrit dans les 34 plans du gouvernement pour relancer l'industrie française, et affirme le caractère central de la filière bois pour répondre à des enjeux d'ordre économique, environnemental, climatique, stratégique et marketing.

Pour réaliser une partie de ces objectifs, l'Association **ADIVbois** **(Association pour le Développement des Immeubles à Vivre en bois)**, s'est constituée comme **association de projet** pour répondre à une commande publique : dans une première phase, d'ici 2017, **construire 10 immeubles en bois, de 10 à 15 étages**, puis dans une seconde phase, viser la **construction d'immeubles à vivre bois de plus de 15 étages**.
ADIVbois commence à regrouper des industriels, des

constructeurs, des collectivités, des organisations sectorielles, des laboratoires de recherche, autant d'acteurs intervenant dans le secteur, qui devront coopérer. L'idée est de créer une dynamique pérenne, d'agglomérer les meilleures compétences, les meilleures pratiques, de les mettre à disposition du plus grand nombre, et aussi d'aller chercher des idées, des solutions à l'étranger, dans les pays qui sont déjà très avancés sur ces sujets et ces réalisations, afin de bénéficier aussi de leurs retours d'expériences.

La construction d'immeubles à vivre, en bois, de 10 à 15 étages, sera une base pour accumuler et mettre en oeuvre du savoir-faire, et aura valeur d'exemplarité pour installer le bois dans la ville, dans le paysage urbain, et pas uniquement en périphérie ou en zone rurale, en diffusant plus largement le modèle des immeubles en bois dans le coeur des cités. On visera, dans le cadre des règlements d'urbanisme existant, au développement d'immeubles de R+7, où se situe le marché.

Trois systèmes constructifs sont privilégiés :
1. le CLT;
2. les poteaux-poutres;
3. le colombage (non classique) de grande portée, tel que celui utilisé pour le siège de l'INPI.

La technique de l'ossature bois (bien que popularisée dans le grand public) ne répond pas aux exigences des projets à R+10, et connaît là ses limites.
Les futurs immeubles combineront sans doute plusieurs techniques bois, par exemple, les premiers niveaux pourront être réalisés en CLT, ou en PP (Poteaux-Poutres), quand le dernier étage pourra être construit en ossature bois. On pourra aussi combiner le bois aux autres matériaux (béton, acier…).

Au-delà des techniques de construction, l'UNIFA et le VIA, travaillent sur des aspects importants liés à la conception innovantes des espaces de vie, à une approche

multidimensionnelle dans l'aménagement, afin d'offrir aux usagers des solutions de vie en adéquation avec leurs besoins.

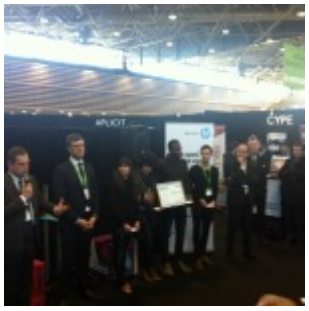
L'ADIVBois a vocation à regrouper le plus grand nombre d'acteurs, pour animer ses **23 actions**, et travailler au sein de 7 commissions (Communication, Projets et Territoires, Concours, Labellisation, Architecture technique, Design et Marketing, Technique, Réglementation, Économie et Transition énergétique, Environnement et Ressources). Il s'agit de construire des immeubles en bois, et non d'empiler un n-ième rapport. Ces immeubles ou bâtiments à vire, en bois, couvriront autant le secteur marchand que non marchand.

15 étages pour demain, et 30 étages pour après-demain, c'est le plan bois, et c'est une grande oeuvre collective.
C'est à la fois un enjeu de transition énergétique, en phase avec la loi de transition énergétique votée par l'Assemblée Nationale et un enjeu de business, avec un marché local, des entreprises implantées localement, et des emplois locaux. Et plus qu'un marché qui existerait déjà, il s'agit d'un marché qui s'ouvre, que l'on construit.

Pour participer au Plan Bois, vous trouverez plus d'information en allant sur le site d'ADIVBois :
http://www.adivbois.org
http://www.adivbois.org/rejoindre-le-plan

L'Ecole d'Architecture de Toulouse remporte le BIM

DECATHLON 2015, dans le cadre du BIM BANG EVENT, au salon BlueBat 2015



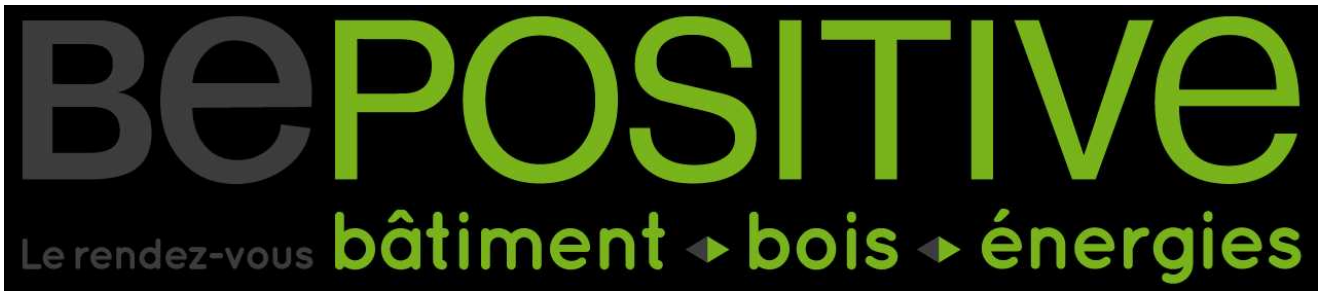
Ce vendredi 6 mars 2015, Bernard DELCAMBRE, ambassadeur du numérique dans le bâtiment, a remis le titre du BIM DECATHLON à l'équipe de l'**École d'Architecture de Toulouse**, qui a su le mieux utiliser la panoplie des outils BIM pour proposer une solution à la problématique posée de la rénovation d'un ensemble de logements sociaux, dans des conditions intéressantes et contraignantes pour tous les compétiteurs.

Quasiment ex-aequo, l'Ecole d'Architecture de Saint-Etienne, est passée très près de la récompense.

Le **BIM DECATHLON** organisé à l'initiative de **ASTUS CONSTRUCTION**, visait à la production du meilleur scénario pour rénover des bâtiments de 1957, en utilisant toute la puissance du BIM ou Maquette Numérique du Bâtiment en 3D, et à travers ce défi, à la démonstration de la puissance, de l'opérabilité et de l'intérêt du BIM. Accueillie au sein du BIM BUSINESS, espace d'exposition dédié au BIM, partie intégrante de BlueBat, le salon de la performance du bâtiment et de la construction durable, la remise du prix a été l'occasion d'un exposé passionné et passionnant sur la démarche BIM, son évolution, la législation, le cadre en matière de système d'information qui le sous-tend, sa diffusion de la conception vers la maintenance et la rénovation, en passant aussi par la phase construction (chantier) et industrialisation (pour les produits de construction), afin, par exemple, que tous les produits de construction soient disponibles sous une forme numérique standardisée, et inter-opérable entre différents acteurs, aux différentes phases de la vie d'un bâtiment, à

toutes ses phases. Pour cela, il faudra travailler à la création de formats ouverts, et non imposés par quelques entreprises. D'ores et déjà, la loi de transition énergétique impose un carnet d'entretien numérique d'entretien. Ainsi, bientôt chaque bâtiment, chaque logement aura sa « carte numérique » permettant de connaître aisément tout l'historique qui lui est attaché.

Bepositive, le septuple salon bâtiment – bois – énergies de GL Events ouvre ses portes du 4 mars au 7 mars 2015



Bepositive, le septuple salon bâtiment – bois – énergies de GL Events ouvre ses portes du 4 mars au 7 mars 2015, à Eurexpo, au service de la transition énergétique.
Septuple, car le salon est constitué de 7 salons, 5 + 2, 5 salons propriétaires (propriété de GL Events : BlueBat, Eurobois, EnR, Enéo, Flam'expo) et 2 salons partenaires (Energies Froid et Rexel Expo), ces salons étant complémentaires pour répondre à 3 objectifs :
1. accompagner la dynamique de la transition énergétique de manière transversale entre les 3 filières que sont le bois, le bâtiment et les énergies;

2. créer des opportunités de business;
3. apporter des réponses concrètes aux visiteurs.

Dans cette perspective, **Bepositive** dépasse le schéma traditionnel des salons, où les relations se nouent entre visiteurs et exposants, pour établir un véritable triangle relationnel, en stimulant les relations entre les visiteurs (de visiteurs à visiteurs), et entre exposants (d'exposants à exposants), relations qui sont la base de synergies plus diffuses, plus horizontales et créatrices de solutions pour tous et pour chacun.
Au service de ce positionnement, la salon devient une véritable place de marché, avec plus de 1000 exposants et marques, 65000 visiteurs professionnels, 100 conférences et 4000 participants, 20 animations, 126 innovations et nouveautés, la remise des Awards de l'innovation à 5 lauréats parmi 36 niminés, ainsi qu'une épreuve originale, le BIM Décathlon avec 6 écoles, et le village d ela transition énergétique de l'ADEME.

Hasard de l'actualité, la loi sur la transition énergétique a été votée la veille de l'ouverture du salon, rendant sa pertinence encore plus grande.

Plusieurs évolutions sont désormais à l'oeuvre pour **Bepositive** :
– internationalisation des exposants, du visitorat aussi;
– extension du salon vers l'international, avec des déclinaisons au Maroc (printemps 2016), et au Liban (septembre 2015);
– extension du salon vers des déclinaisons ou des renforcements sectoriels spécifiques, avec ExpoBioGaz à Paris (en juin 2015) et lancement de Batinov à Lyon (Eurexpo). Batinov devrait ainsi réunir plus de 5000 visiteurs et 150 exposants et marques du 6 au 8 avril 2016.

Eurobois 2015, à Lyon, Eurexpo : le « Coup de coeur du public » 2014 pour le projet de La Cité de la Musique de Romans-sur-Isère (Drôme)

En présence d'une assistance considérable de spécialistes de la construction bois, assistance qui, ce jeudi 5 mars 2015, saturait largement l'espace Forum d'Eurobois, le « Coup de coeur du public » 2014 a été remis au projet de **La Cité de la Musique de Romans-sur-Isère (Drôme)**. L'équipe du projet s'est déclarée particulièrement touchée par ce prix qui faisait suite à une inauguration ayant capté un très large et très nombreux public, ayant adhéré à la réalisation, avec beaucoup d'enthousiasme.



Ce prix clôturait la remise des prix aux lauréats du **Palmarès Bois Rhône-Alpes**, organisé par FIBRA (Filière Bois Rhône-Alpes) évènement qui devient annuel, et est le reflet privilégié de l'évolution des tendances de la construction bois, une double évolution, car elle concerne à la fois les initiateurs des projets et le type de réalisation. D'une part, les projets d'origine publique sont toujours majoritaires,

mais les initiatives et réalisations privées sont plus nombreuses. D'autre part, de manière lapidaire, on passe des traditionnels chalets ou des maisons de style chalet, en zone rurale, à des bâtiments collectifs (habitat, service publics, tertiaire) à l'aspect contemporain, ou contemporain classique, en zone urbaine, ou semi-urbaine. Le palmarès 2014 témoigne de la diversité des réalisations, et de l'intérêt grandissant pour l'utilisation du bois, comme matériau de construction, seul, ou combiné avec le béton, et l'acier.

Les 8 lauréats

Le Galet à Reyrieux (Ain)
La Cité de la Musique de Romans-sur-Isère (Isère)
Eco-immeuble « Le Jardin de Jules » à Villeurbanne (Rhône)
Groupe scolaire Paul Chevallier à Rillieux la Pape (Rhône)
MJC Confluence à Lyon (Rhône)
Ecole élémentaire à Sainte-Hélène-du-Lac (Savoie)
Habitat groupé pour 3 familles à St Pierre d'Albigny (Savoie)
La Maison du Lac à Nances / Lac d'Aiguebelette (Savoie)

À cette occasion, **FIBRA** a commencé la diffusion de l'ouvrage « PALMARÈS BOIS RHÔNE-ALPES 2014 » où l'on retrouve les lauréats 2014, et aussi les participants, toujours plus nombreux et plus divers, à ce concours. Le choix des projets lauréats fût ainsi rendu très difficle, ainsi qu'en témoignait le président de l'Ordre des Architectes. Pour se procurer ce livre, riche d'informations sur les projets de construction bois, vous pourrez utilement passer commande à **FIBRA** (Téléphone : 04 78 37 09 66, info @ fibra.net).

Silvia PINEL, la Ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires annonce 50 mesures, qu'elle présentera au Conseil des Ministres du 25 juin 2014, pour répondre à la crise de la production de logements actuelle



Sylvia PINEL, Ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires – 44ème Congrès de la FPI Cité Internationale – Lyon, 20 juin 2014

En clôture du 44ème Congrès de la Fédération des Promoteurs Immobiliers, ayant pour thème « Le promoteur immobilier au coeur du développement urbain », **Silvia PINEL**, la Ministre du

Logement et de l'Egalité des Territoires **a annoncé 50 mesures** qu'elle présentera au prochain Conseil des Ministres, **le 25 juin 2014**, pour répondre à la crise de la production de logements actuelle, et envoyer un message fort aux acteurs de tout le secteur. Parmi ces mesures, par exemple, le public présent a pu noter l'assouplissement de l'obligation de créer un local à vélos pour les nouvelles constructions. Il s'agit de **lutter contre la crise du logement**.

« Vous demandez au gouvernement de prendre à bras le corps les problèmes du secteur. » a-t-elle rappelé en s'adressant à son très large auditoire, en ajoutant qu'elle a demandé aux préfets de lui transmettre les informations relatives aux obstacles qui expliquent le retard de la relance du secteur, afin de **trouver des solutions**.

Avec le Premier Ministre, elle veut faire du logement une priorité.

En **redonnant confiance**, la confiance étant le maître-mot du **Pacte de Responsabilité et de Solidarité**. Pour cela, il faut rappeler que le secteur a construit, entre 1965 et 2012, 5 millions de logements, dont 1 million avec les aides de l'Etat. **Il faut désormais construire plus vite et avec des coûts maîtrisés**.

- **Les règles de construction et d'urbanisme doivent être allégées.**
- La RT 2012 doit s'appliquer de manière différente pour les petits logements.
- il faut mutualiser les procédures, et **réduire les risques de contentieux.**
- La simplification ou l'allègement des procédures vise à diviser par deux les délais.
- Si l'on considère les recours pendants, ce sont 25 à 30 000 logements qui pourraient ainsi voir le jour plus facilement et plus rapidement.
- En Ile de France 2,5 millions de m2 de bureaux sont

actuellement inutilisés, dont une partie depuis 4 ans. La transformation de ces bureaux en logements pourrait se faire aisément et à moindre coût.

- La mobilisation du foncier détenu par des acteurs publics (collectivités, établissements publics…) est aussi un enjeu crucial car c'est un moyen pour faire baisser la charge foncière. « On a la liste des terrains, tout le monde a la liste ».

Parallèlement, les mesures qui seront annoncées le 25 juin 2014, en Conseil des Ministres, viseront à **faciliter l'accession à la propriété,** celle-ci se fermant de plus en plus.

Sur le versant de l'offre, l'offre d'habitat, il s'agit aussi de **redonner du pouvoir d'achat aux Français**, et de **sécuriser les relations bailleurs/locataires**, d'éviter les abus et de lutter contre les excès. L'encadrement des loyers, pour chaque région retenue, ne sera effectif qu'à partir de la mise en place d'un comité scientifique qui validera l'observatoire mis en place. **En Ile de France, ce système fonctionnera à la fin de l'année**.

Autre élément pour aider à la relance du secteur, **la transition énergétique devrait représenter 75 000 emplois**, et permettra de **lutter contre la précarité énergétique** de 4 millions de familles.

Enfin, si la quantité de logements à construire, est un aspect important, l'aspect qualitatif ne doît pas être négligé, et doît être pris en compte sur l'ensemble du territoire.

Le développement de l'offre de logements permettra de garantir l'accès au logement, qui est une réponse à la demande de qualité de vie et au vivre-ensemble.

Pour atteindre ces objectifs, la Ministre l'affirme à l'amphithéâtre « **Je veux travailler avec vous, je crois en l'intelligence collective pour trouver les réponses**« .

Gérard COLLOMB, le Sénateur-Maire de Lyon, rappelle qu'il n'a pas voté la loi ALUR, lors du 44ème Congrès de la Fédération des Promoteurs Immobiliers



Sur un ton particulièrement vibrant, le Sénateur-Maire de Lyon a ouvert le 44ème Congrès de la Fédération des Promoteurs Immobiliers, qui se tient à Lyon du 19 au 20 juin 2014, au Centre de Congrès de la Cité Internationale. Livrant un plaidoyer en faveur de l'activité des entreprises du secteur, il les remercie pour leur capacité d'innovation, l'une des meilleures réponses à la crise actuelle. Une crise d'une rare intensité, puisque, le précise-t-il, par exemple, l'investissement en immobilier d'entreprise est tombé de 27 milliards d'euros en 2007, à 15 milliards en 2013. Entre une dette au « niveau abyssal », le poids des prélèvements obligatoires, la perte de compétitivité sur le marché intérieur, et à l'international, des taux de marge des entreprises inférieurs de 12% à celui de leurs homologues allemandes, les entreprises françaises doivent absolument rétablir leurs marges. Dans cette perspective, le Pacte de Responsabilité va dans le bon sens. Gérard COLLOMB espère que

cela ira de même avec le logement, car l'on est bien bien loin des objectiifs gouvernementaux annoncés, de 500 000 logements construits par an, avec seulement 330 000 nouveaux logements construits en 2013.

L'explication de cette chute ne peut s'expliquer par la seule crise de la demande des ménages, il faut aussi considérer que « l'orientation législative n'est pas bonne », et qu'il faut opérer un virage vers une politique de l'offre. Pour le Sénateur-Maire de Lyon, l'encadrement des loyers n'est pas bon, il rompt la confiance des investisseurs et explique la chute de l'investissement locatif. Au contraire, il faut travailler à un allègement des procédures, revenir sur le contenu de la loi ALUR, réduire les normes qui renchérissent considérablement les coûts de production, nettoyer le Code de l'Urbanisme, et tout faire pour libérer le foncier.

Répondant à une question de l'animateur, Jean-Maurice POTIER, journaliste, Gérard COLLOMB témoigne du modèle lyonnais qui promeut le partenariat entre le secteur public et le secteur privé, au lieu de les opposer, évoquant notamment la recherche par le Grand Lyon de la maximisation de l'effet de levier de l'investissement public engagé. Ainsi, pour un investissement public de 400 millions d'euros, ce sont 3 milliards d'euros qui sont investis par le secteur privé.

Puis, enchainant au sujet de la loi ALUR, Gérard COLLOMB livre à l'animateur et au public une réponse en forme de sentence « Je ne l'ai pas votée », recueillant une forte adhésion spontanée de l'assistance, largement acquise, par avance, à cette position de non soutien à cette loi, et même d'opposition. Et confie, qu'il faut « supprimer ou assouplir l'encadrement des loyers », qui peut convenir au marché parisien, sans pour autant convenir au reste du pays. Car finalement, une partie imortante de la loi ALUR se base sur la spécificité du marché parisien, alors que le marché immobilier en France ne fonctionne pas sur les mêmes bases.

Gérard COLLOMB cite 3 grands projets du GrandLyon, future métropole :

1. L'ouverture de la seconde tranche de la Confluence, avec la construction de 450 000 m2, ce qui revient à doubler les 450 000 m2 déjà existants;
2. Le lancement du pôle de Gerland, spécialisé dans la Biotech;
3. La continuation de l'aménagement du Carré de Soie à Vaulx-en-Velin, avec ses 150 hectares, offrant de belles perspectives de développement.

Le Prix Pyramide d'Or 2014 a été remporté par le projet HIKARI de Bouygues – SLC Pitance, et Kengo Kuma & Associates



A l'occasion du 44ème congrès de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (19-20 juin 2014, Lyon, Cité Internationale – Centre de Congrès), la Cérémonie des Pyramides d'Or 2014, présidée par Michel SERRES, Académicien, et philosophe, le projet HIKARI, de BOUYGUES – SLC PITANCE, avec le cabinet d'architectes Kengo KUMA & Associates a été récompensé par le prix Pyramide d'Or 2014. En japonais, « HIKARI » signifie « lumière », et le projet s'en inspire, puisqu'il permet à la lumière de pénétrer

le plus possible l’édifice. Autre caractéristique importante de cette réalisation : des performances énergétiques exceptionnelles. A voir, à la Confluence, le nouveau quartier de Lyon, qui verra bientôt sa surface bâtie doubler.